

A Chanverrie, le 05 octobre 2023

Objet : Commission permanente

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion de la commission permanente du Pays de Mortagne qui se déroulera le :

**Le mercredi 11 octobre 2023
à 16h00
Au siège du Pays de Mortagne**

Ordre du jour :

1. Information sur la loi de mise en œuvre de l'objectif de lutte contre l'artificialisation des sols (ZAN)
2. France Ruralités - Villages d'avenir
3. Projet de convention de partenariat entre le Pays de Mortagne et les communes dans le cadre de l'entretien des circuits de randonnées
4. Transfert du pouvoir de police administrative spéciale de l'affichage publicitaire
5. Convention de partenariat entre le Pays de Mortagne et la commune de Mortagne-sur-Sèvre dans le cadre de l'organisation d'une action culturelle mutualisée
6. Demande de subvention de l'entreprise « CUT WEST » dans le cadre du fonds de relance du Pays de Mortagne

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

